

FIXANT TARIFS DES SORTIES EXTRASCOLAIRES

Le Maire de la commune de Molsheim,

VU le code général des collectivités territoriales et plus précisément ses articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal N° 020/1/2023 du 28 mars 2023, portant mise en œuvre des délégations du conseil municipal au Maire – application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, et notamment son article 2 ;

CONSIDERANT l'organisation d'une activité « mini croisière et jeu de piste » à Strasbourg le mardi 8 juillet 2025 pour 30 enfants comprenant un prix de prestation d'intervenant et de transport en car ;

CONSIDERANT l'organisation d'une activité à la semaine sur le thème « savoir rouler à vélo » du 7 au 11 juillet 2025 pour 15 enfants comprenant une prestation avec prix d'entrée ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie au Fort de Mutzig le 15 juillet 2025 pour 40 enfants comprenant un prix d'entrée ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie au « jardin des deux rives » à Strasbourg le 24 juillet 2025 pour 40 enfants comprenant un transport en car ;

CONSIDERANT l'organisation d'une activité veillée à la Maison Des Elèves le 27 juillet 2025 pour 15 enfants comprenant une prestation avec prix d'entrée ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie à Obernai le 1 août 2025 pour 24 enfants comprenant un prix de transport et une prestation ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie à « World of living » à Rheinau – Allemagne le 7 août 2025 pour 54 enfants comprenant un prix d'entrée et de transport en car ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie au château de Guirbaden le 14 août 2025 pour 54 enfants comprenant un prix de transport en car ;

CONSIDERANT l'organisation d'une sortie au Mont Sainte Odile le 21 août 2025 pour 54 enfants comprenant un prix de transport en car ;

CONSIDERANT l'organisation d'une activité veillée à la Maison Des Elèves le 22 août 2025 pour 20 enfants comprenant une prestation avec prix d'entrée ;

CONSIDERANT l'organisation de sorties à la piscine de Molsheim au dates suivantes :

- 8 juillet 2025 pour un maximum de 20 enfants comprenant un prix d'entrée
- 9 juillet 2025 pour un maximum de 60 enfants comprenant un prix d'entrée
- 16 juillet 2025 pour un maximum de 60 enfants comprenant un prix d'entrée
- 22 juillet 2025 pour un maximum de 20 enfants comprenant un prix d'entrée
- 23 juillet 2025 pour un maximum de 60 enfants comprenant un prix d'entrée
- 29 juillet 2025 pour un maximum de 20 enfants comprenant un prix d'entrée
- 30 juillet 2025 pour un maximum de 52 enfants comprenant un prix d'entrée

- 5 août 2025 pour un maximum de 15 enfants comprenant un prix d'entrée
- 6 août 2025 pour un maximum de 55 enfants comprenant un prix d'entrée
- 13 août 2025 pour un maximum de 60 enfants comprenant un prix d'entrée
- 19 août 2025 pour un maximum de 20 enfants comprenant un prix d'entrée
- 20 août 2025 pour un maximum de 60 enfants comprenant un prix d'entrée

CONSIDERANT que dans le cadre de l'organisation de cette prestation il y a lieu de fixer un tarif unitaire pour les enfants souhaitant en bénéficier ;

DECIDE

Article 1^{er} :

De fixer, par participant, les tarifs des sorties extrascolaires suivantes :

date	sortie	prestation	tarif fixé
8 juillet 2025	Mini croisière et jeu de piste à Strasbourg	Transport + prestation	6 €
7 au 11 juillet 2025	Semaine « savoir rouler à vélo »	Prestation	7 €
15 juillet 2025	Fort de Mutzig	Prix d'entrée	3 €
24 juillet 2025	Jardin des deux rives	transport	3 €
25 juillet 2025	Veillée MDE	Prestation	5 €
1 août 2025	Sortie Obernai	Transport et prestation	5 €
7 août 2025	World of living – Rheinau	Transport + prix d'entrée	3 €
14 août 2025	Château du Guirbaden	Transport	2 €
21 août 2025	Mont Sainte Odile	Transport	3 €
22 août 2025	Veillée loup garou	Prestation	5 €
8 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
9 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
16 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
22 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
23 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
29 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
30 juillet 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
5 août 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
6 août 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
13 août 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
19 août 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €
20 août 2025	Piscine Molsheim	Prix d'entrée	1,50 €

Article 2^{ème} :

La présente décision sera insérée au registre des décisions du conseil municipal et donnera lieu à un compte rendu auprès de l'assemblée délibérative conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Article 3^{ème} :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de MOLSHEIM pour contrôle de légalité
- Service des finances
- Registre

Fait à MOLSHEIM, 26 juin 2025

Le Maire,

 Laurent FURST

